

Le même jour vingt quatrième du mois
de la même année mil sept cent quarante
à l'épiscopat de la paroisse une
petite fille née de hier de légitime mariage
d'entre Louis Joseph et Marie Madeleine sans
de Bourg et Anne Douce sa légitime épouse laquelle
petite fille a été nommée Marthe, le parrain a été
Jean Barrolier Sieur de Long, La marraine
Marthe Trouvillon Laquelle a déclaré ne point
signer sur ce Registre: J. P. Delangelard R. de Angers